



Tantôt **concepteur**, **producteur** ou **technicien**, le réalisateur sonore est capable de **concevoir** et de **réaliser** une création et sa vocation est d'**encadrer** une équipe complète. Il peut donc se prévaloir d'être la charnière indispensable entre le projet artistique et sa réalisation.

- **Dans le cadre d'une production discographique**, le réalisateur est le **producteur musical**, il tient le rôle de **directeur artistique**. Sa compréhension profonde des enjeux artistiques et esthétiques de l'oeuvre à enregistrer lui permet de déterminer les impératifs techniques. Il maîtrise toute la chaîne de *l'audio engineering*, de la captation à la synthèse sonore, de l'orchestration à la programmation midi, de la captation au mastering audionumérique.
- **Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel**, le réalisateur sonore prend en charge l'ensemble de **l'esthétique de la bande son**. Par son travail, il fait en sorte que la bande son **participe à l'écriture même d'un film**. Il peut alors prétendre au titre de "sound designer", monteur son, mixeur, consultant musical ou même compositeur et ses compétences multiples seront un atout essentiel dans la production télévisuelle et cinématographique.
- **Enfin, dans le domaine du spectacle vivant**, il peut tenir le rôle traditionnel d'ingénieur du son, mais sait aussi mettre en place des systèmes interactifs en temps réel qu'apportent les nouvelles technologies, afin de proposer des solutions inédites pour le concert, le théâtre, la danse, le spectacle vivant, l'événementiel ou les arts numériques.